



SOUPROSSE

Bulletin municipal - 2014



LE CONSEIL MUNICIPAL

1^{er} rang : Xavier COMET - Colette LAPEYRE (1^{ère} Adjointe) - Christian DUCOS (Maire) - Sylvie DUFAU (3^{ème} Adjointe) - Christian JUSTES (2^{ème} Adjoint)

2^{ème} rang : Béatrice DOUSSAN - Françoise CARRÈRE - Lydie DUBOS - Marlène RASOAMAHARO - Laurence ROQUES

3^{ème} rang : Philippe TAUZIA - Thierry DARRIEUTORT - Dominique GUEHEL - Jérôme LABARTHE - Philippe DUPOUY

LE MOT DU MAIRE



Souprossaises, Souprossais,

La nouvelle équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ce bulletin municipal 2014. Un conseil municipal impliqué qui souhaite innover, évoluer, faire de nouvelles propositions. J'espère que vous pourrez ressentir ce dynamisme et l'apprécier au travers de ces quelques pages.

La conjoncture est compliquée pour les collectivités territoriales et la nôtre n'échappe pas à la règle. Baisse des dotations, prélèvements de solidarité supplémentaires, nous obligent à une gestion toujours plus fine de notre budget afin de dégager des moyens pour de nouveaux projets. 2014 n'a pas été l'année des grands investissements mais plutôt celle des travaux de finition, notamment au centre bourg ou au groupe scolaire. Nous mettons malgré tout en œuvre de nouvelles réalisations pour 2015 : démarrage de l'opération de réhabilitation de la maison bourgeoise sur le site de l'annexe Saint Joseph où la réalisation de six logements permettra de redynamiser le centre bourg ; construction du boulodrome couvert baptisé par d'aucuns l'Arlésienne ; mise aux normes du terrain de basket ; aménagement de l'ancien groupe scolaire avec pour l'essentiel une vocation associative, ce dernier projet étant possible grâce à la participation financière des associations. Ceci constitue l'essentiel des réalisations qui verront le jour, la part à charge de la commune se faisant sans recours à l'emprunt. Les premières constructions du lotissement Les Terrasses de l'Adour vont voir le jour début 2015 et les premiers emménagements dès l'été prochain. Nous nous félicitons du succès des ventes dans un contexte particulièrement difficile. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux souprossais. Le lien social entretenu par nos diverses et nombreuses associations est incontournable : c'est une vraie richesse pour notre collectivité que je vous félicite d'entretenir d'année en année avec toujours autant de ferveur. Toute l'équipe municipale élus et agents s'est investie à votre service tout au long de l'année et je les en remercie vivement. Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année. Elles doivent être un moment privilégié pour vous permettre de mettre entre parenthèses vos soucis quotidiens. Je compte vivement sur votre présence le samedi 10 janvier à 19 heures lors de la cérémonie des vœux.

Votre maire, Christian Ducos.



UNE DECHETTERIE À SOUPROSSE ? NON C'EST LE POINT TRI DU BOURG !

Où déposer ? Régulièrement nous rencontrons ce genre de dépôts interdits autour des différents points de collecte des déchets ménagers. Ce n'est pas tolérable et donne une image très négative de notre village. Tout est pourtant mis en œuvre afin que chacun puisse correctement déposer ses déchets ménagers : déchetterie, point tri et conteneurs.

Pourquoi trier ? Il est important de trier pour préserver l'environnement et permettre le recyclage des matières. Au cours du 1^{er} semestre 2014, 8138 tonnes ont été réceptionnées par le SIETOM. Faute de tri suffisant, 44% des déchets ont dû être enfouis. Ces chiffres placent le SIETOM en dessous de la moyenne nationale (moins de 12 kgs par habitant/an). Il est important de noter que notre commune est encore en dessous de cette moyenne.

Comment trier ? Lisez attentivement la notice jointe.

Comment est calculée notre taxe ? Actuellement, seul le montant de l'impôt sur le foncier bâti sert au calcul de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

A l'avenir d'autres critères devront être pris en compte pour obtenir une répartition plus équitable.

Trions plus et mieux pour une moindre augmentation de la taxe. Faisons preuve de civisme avant que des sanctions ne soient prises.



ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Quartier de Goudosse • Le massif qui agrmente le quartier a été rafraîchi : de nouvelles plantations ont été mises en place suivant les conseils de Michel DAUGA. Un système d'irrigation a été installé par les employés communaux.

Goudosse - Place des 15 Vergnes • Le comité des fêtes de Goudosse a souhaité réhabiliter la place des 15 Vergnes. L'inauguration par le Maire du quartier, Gaston FARGUES a eu lieu le dimanche 14 septembre, jour des fêtes du quartier. La rénovation de la place a été financée par le comité des fêtes, la commune ayant pris à sa charge le coût de la passerelle enjambant le ruisseau.

Rue du 19 Mars • Un sentier piéton bordé d'arbres a été aménagé, permettant ainsi de relier le centre bourg au groupe scolaire sans emprunter la chaussée. L'ensemble de ces travaux a été effectué par les employés communaux sur les préconisations de Marie BERTHE, ingénieur paysagiste.

Groupe Scolaire • Diverses plantations ont été effectuées :

- Des arbres pour procurer de l'ombre aux enfants dans les cours de récréation,
- Des plantes vivaces, des graminées,
- Des variétés anciennes de fruitiers (poiriers, pommiers, cerisiers, pruniers, figuier). Ce verger, dans quelques années, aura une vocation pédagogique.

BOULODROME

Enfin le club de pétanque va avoir son boulodrome couvert ! Après le terrassement de 3000m² en 2012 effectué avec l'aide de bénévoles, l'année 2015 va voir l'aboutissement du projet. Un bail à construction va être signé par la commune au profit de la SARL ALTER GRAND SUD. Cette société va édifier sur le terrain un bâtiment de 33m sur 22m dont la toiture recevra des panneaux photovoltaïques. Le bardage et la collecte des eaux pluviales seront à la charge de la commune qui disposera gratuitement du bâtiment et le mettra à la disposition du club de pétanque. Le permis de construire est obtenu et les travaux doivent débuter le 1^{er} mars 2015 pour se terminer le 30 avril. Une extension du site est d'ores et déjà envisagée afin d'accueillir des concours de pétanque de plus grande envergure.

ANCIENNE MAISON DE RETRAITE

Ce bâtiment de caractère situé en centre bourg, anciennement appelé maison « Guilherme », est devenu en 1929 la propriété de l'Evêché suite à un don. Il hébergeait alors les religieuses qui assuraient l'enseignement ménager et la couture aux jeunes filles de la commune et des environs.

En 1970 la souprossaise Marguerite GEORGES, dont l'état de santé s'est dégradé, demande à être hébergée par les religieuses. Elle envisage par la suite de transformer cette demeure en une maison d'accueil et de soins. Grâce au produit de la vente d'une de ses propriétés et avec l'accord du prêtre de la paroisse, l'Abbé REGLAT, ce projet a pu se réaliser. Ainsi, en 1972 ce sont 4 chambres au rez-de-chaussée et autant à l'étage qui sont aménagées et très rapidement occupées. C'est l'un des pensionnaires de l'époque, M. COUSSET, qui vend aussi sa maison pour faire un don à l'établissement : un nouveau pavillon de 7 chambres est alors construit. Au vu de l'ampleur des travaux et de la gestion induite, l'Abbé REGLAT s'entoure alors d'un groupe de bénévoles pour assurer suivi et gestion.

« L'Association Familiale et rurale de Souprosse » est alors constituée. Un an plus tard, un second pavillon est construit.

1980, l'Evêché et les membres de l'association en modifient les statuts : elle devient l'Association des Amis de la Maison de Retraite Saint Joseph de Souprosse ».

1990, la maison de retraite a une capacité d'accueil de 24 pensionnaires, les religieuses deviennent des salariées, des laïques sont embauchés.

2000, le schéma départemental de gérontologie oblige l'association à abandonner la gestion privée pour une gestion par le secteur public.

2001, l'établissement devient alors une annexe de la maison de retraite de Tartas : d'où sa dénomination « Annexe Saint Joseph ».

2004, le bâtiment n'étant plus aux normes et nécessitant de lourds travaux, il est décidé la construction d'un nouvel établissement.

2010, le 1^{er} septembre tous les pensionnaires quittent l'annexe Saint Joseph pour intégrer l'EHPAD des 5 Rivières.

2012, la commune fait l'acquisition du site. Il abrite actuellement dans l'une des annexes, les cabinets de M. PASCARD, réflexologue et de Mme LAFAURIS orthophoniste.

Ce bâti de caractère, inhabité, mérite un second souffle et une réhabilitation en gardant toujours cette vocation sociale. Une réflexion s'est engagée autour d'un projet nouveau.

2014, le conseil municipal décide de céder à l'Office Public de l'Habitat, la maison « Guilherme », afin d'y réaliser 6 logements avec terrasses (3 T3 et 3 T2).

L'ensemble des logements sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une réflexion d'aménagement de l'ensemble du site est en cours au sein de l'équipe municipale afin de redynamiser le cœur du bourg.



PÔLE ASSOCIATIF

Une partie de l'ancien groupe scolaire va changer d'affectation pour devenir un pôle associatif. Le site permettra d'accueillir les chasseurs, les aînés ruraux, et le foyer des jeunes.

Le local destiné à l'ACCA est composé d'une salle d'éviscération, d'une chambre froide, et d'un espace de convivialité.

Dans l'autre partie du bâtiment, plusieurs salles seront aménagées : une destinée à l'association des Aînés Ruraux, une autre réservée au Foyer des Jeunes. Enfin, un dernier espace sera mutualisé pour diverses activités. Un espace barbecue, commun aux associations sera également agencé.

FINANCEMENT DES TRAVAUX : La réfection de la toiture de l'ensemble des bâtiments, y compris celle de la salle de musique d'un coût de 85 000 € HT bénéficiera d'une subvention de la Communauté de Communes d'un montant de 40 500 €.

Pour le local de l'ACCA, la commune prend en charge l'achat des matériaux nécessaires et l'association s'est engagée à en rembourser le montant à hauteur de 20 000 € suivant un échéancier de 5 000 € par an, à compter de 2014.

La participation financière de l'association des Aînés Ruraux reste à déterminer.

Pour le Foyer des Jeunes les modalités sont encore à définir.

LOTISSEMENT LES TERRASSES DE L'ADOUR

Le projet de lotissement comporte 28 lots pour lesquels le permis d'aménager a été accordé le 8 juillet 2013. La première tranche pour laquelle les travaux d'assainissement, chaussées et trottoirs, sont réalisés, comporte 13 lots dont la surface s'échelonne de 517 m² pour le plus petit, à 782 m² pour le plus grand. Elle se situe des abords immédiats du groupe scolaire à la limite sud constructible du terrain.

A ce jour deux lots sont vendus et cinq autres ont fait l'objet de réservations. Le prix de vente attractif des lots (de 23 000 € à 35 000 €), permet à une majorité l'accès à la propriété. De plus la proximité de l'école est un facteur d'attrait non négligeable. Compte tenu des ventes réalisées et des réservations, les frais engagés sont couverts.

Un bassin de récupération des eaux pluviales a été réalisé en contrebas du terrain, vers la route de Goudosse. Il respecte le code environnemental et permet de réguler l'écoulement des eaux de pluie en provenance de l'ensemble du lotissement en cas de gros orage. Les berges du ruisseau du Moulin de Bordes, longeant le lotissement, doivent être respectées et la flore conservée, avec un aménagement approprié. Il est également pris en compte, dans les travaux, la conservation de chênes remarquables.

MANIFESTATIONS DIVERSES

35ème anniversaire de jumelage



Du 22 au 26 août dernier, monsieur le Maire et une délégation du conseil municipal, ont accueilli un bon nombre d'Amis de Hagenthal le Bas, accompagnés par leur Maire François Gasser et ses adjoints, venus commémorer le 75^{ème} anniversaire de l'évacuation de nos amis Haut-Rhinois dans les Landes. Pas moins d'une trentaine d'Hagenthalois ont fait le déplacement pour cet événement mais aussi pour fêter les 35 années d'amitié qui lient Souprosse et Meilhan au village de Hagenthal le Bas. Des cadeaux furent échangés lors du renouvellement du serment de jumelage entre nos deux municipalités et les associations de Meilhan-Souprosse avec Hagenthal le Bas. Pour éviter que cette période de l'histoire de France ne sombre dans l'oubli les trois municipalités, épaulées par les associations locales ont décidé de ranimer la flamme de l'amitié.

Ballet Ukrainien « Gorystvit »



Le samedi 2 août, dans le cadre du festival folklorique International, la municipalité et l'inter-association ont accueilli le groupe « Gorytsvit » composé de 40 artistes issus de l'Université nationale de médecine de Lviv. Nous avons été comblés par leur spectacle de ballets et leurs acrobaties.

Comice Agricole Communautaire



S'est déroulé à nouveau cette année lors des fêtes patronales le comice agricole. Un succès populaire qui ne cesse de nous surprendre. Nous remercions les équipes bénévoles pour leur mobilisation et leur implication.

Téléthon

Forte mobilisation de tous, cette année encore ! Les diverses activités du samedi 6 Décembre et les dons ont permis de récolter la somme de 5 824 € qui sera intégralement reversée à l'A.F.M.

ETAT CIVIL

Décès

- **6 Janvier 2014** Hubert GARDESSE, 81 ans, 1093 Chemin du Herrou.
- **1^{er} Février 2014** Paul PETITCOLAS, 97 ans, 100 Allée de Compeyron.
- **11 Février 2014** Thérèse TAUZIA née BATS, 104 ans, « Lamou », 2149 Chemin de Saoubiron.
- **14 Mars 2014** Jules LAGEYRE, 93 ans, 100 Allée de Compeyron.
- **16 Juin 2014** Jean Elie CLAVE, 88 ans, « Gaben », 840 Route de Guirette.
- **2 Juillet 2014** René BAYLE, 91 ans, 100 Allée de Compeyron.
- **17 Juillet 2014** Marie Jeanne NAGOUAS née PARRICAU, 95 ans, 100 Allée de Compeyron.
- **4 Août 2014** Michel DUMARTIN, 83 ans, 52 Impasse du Pigeon.
- **13 Août 2014** Michelle Marie Thérèse CASTAINGS née FOURNADET, 68 ans, « Saoubiron », 1765, Chemin de Saoubiron.
- **17 Août 2014** Emilienne Marie LAFITTE née BEGUE, 79 ans, « Goudon », 883 Chemin du Goudon.
- **24 Août 2014** Jean Baptiste BATS, 89 ans, « Bonnehoun », 450 Chemin de Bonnehoun.
- **29 Septembre 2014** Jean Marcel GAMARDES, 88 ans, « Méniques », Route de Laguillon.
- **20 Novembre 2014** Jean Robert DUMARTIN, 89 ans, « Hour », 4463 Route de Meilhan.
- **26 Novembre 2014** Yvette DUBOURG, née DARRIOT, 85 ans, 100 Allée de Compeyron.
- **6 décembre 2014** Angiolina SOPPETTO, née GALO, 101 ans, 100 Allée de Compeyron.

Naissances

- **30 Décembre 2013** Téo Christophe Gilles SIMON, fils de Damien SIMON et de Julie BERTHELIN, Résidence Cap Sud.
- **3 Mai 2014** Adam DARRIEUTORT, fils de Cédric et Elodie DARRIEUTORT, 107 Chemin du Pigeon.
- **1^{er} Juillet 2014** Baptiste CAZENAVE, fils de Lionel CAZENAVE et de Aude LARRAT, 2389 Route de Meilhan.
- **24 Juillet 2014** Elouan BARDOUL, fils de Julien BARDOUL et de Magalie DURRIEU, 405 Route de Meilhan.
- **15 Septembre 2014** Marilys Coralie DUBOS, fille de Jean-Xavier et Laëtizia DUBOS, 1761 Route de Meilhan.
- **16 Octobre 2014** Inès LARTIGAU, fille de Déborah DUPRAT et Patrice LARTIGAU, 446 Chemin de Coulom.
- **10 Novembre 2014** Zoé CASTRO, fille de Rudy et Aurélie CASTRO, Allée des arènes.
- **27 novembre 2014** Romain PASCARD, fils de Fabien PASCARD et de Cyrielle CHAILLON, 801 chemin du Pigeon.

Mariages

- **29 Janvier 2014** Daniel Alain LAVARLAZ & Sarah Corinne GABARRE, 189 Chemin Toumeyragues.
- **26 Juillet 2014** Pierre-Jean CANTELOUP & Priscilla SAMSON, 1036 Route de Saint-Sever.
- **9 Août 2014** Pierre LALANNE & Sara LANSAC, 250 Route du Bac.
- **23 Août 2014** Eric Pierre LAPORTE & Caroline CASTETS, 163 Route de Tartas.